

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22431**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion ; Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Perpignan, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme, 128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

12522 développement durable, 13286 droit immobilier, 12512 aménagement urbain

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialités Droit de l'urbanisme et du développement durable / Estimation des biens fonciers

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Contrôler la conformité de réalisation du projet, du chantier, des prestations et effectuer des ajustements
- Contrôler la réalisation des actions menées et émettre des préconisations
- Conseiller une collectivité sur la politique foncière (habitat, logement, renouvellement urbain, revalorisation de territoire, ...)
- Organiser la mobilisation des financements et suivre les appels de fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux
- Planifier des études et des interventions techniques préalables au démarrage des travaux (sondage des sols, dépollution, fouilles archéologiques, ...)
- Veiller à la sécurité juridique d'entreprises et en défendre les intérêts lors d'opérations financières et juridiques
- Mettre en œuvre et suivre les relations avec un réseau de partenaires, collectivités locales, instances représentatives de locataires ou propriétaires
- Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes
- Suivre et analyser l'évolution du marché foncier de l'immobilier et de la construction
- Mettre en place les actions (contentieux, recouvrement, ...) à la suite de réclamations ou d'anomalies
- Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique
- Intervenir pour des projets/missions d'urbanisme Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes

Le titulaire de cette certification est capable de :

- conseiller les maîtres d'ouvrages publics ou privés ;
- identifier et analyser un contexte normatif ;
- définir un montage juridique et financier et en établir la programmation ;
- rédiger ou préparer la rédaction des actes juridiques ;
- prévenir le contentieux et l'évaluer, proposer des solutions en cas de litige ;
- élaborer une veille juridique et l'utiliser.

Le titulaire de cette certification possède les compétences suivantes :

- Droit des risques majeurs
- Protection du patrimoine historique ou naturel ;
- Maîtrise de l'ingénierie publique et l'état du contentieux foncier
- Maîtrise des évolutions jurisprudentielles dans les processus publics et privés de décision et d'investissement...)
- ingénierie juridique (montages juridiques de l'intervention publique, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...)
- contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier dans les formations classiques du droit public et du droit privé
- conduite de projets ou de programmes de protection de l'environnement, d'aménagement urbanistique avec ou par les collectivités, les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs.

Maîtrise du droit applicable à la mise en œuvre des opérations d'urbanisme et d'aménagement par les personnes publiques et les personnes privées.

Connaissance des règles d'utilisation des sols, du contentieux, des mécanismes d'urbanisme opérationnel.

Acquisition des techniques foncières et des stratégies de financement, des modalités de passation des marchés et contrats de construction

- Conduite de projet
- Expertise de biens
- Techniques de construction
- Réglementation du contentieux
- Procédures de rédaction d'actes juridiques

- Normes environnementales
- Marché de l'immobilier
- Fiscalité
- Eléments de base en urbanisme
- Economie de la construction
- Droit immobilier
- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Réglementation fiscale immobilière

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Accès aux professions de l'urbanisme et de l'aménagement réglementées par un concours professionnel basé sur un cursus juridique
- Carrière de contractuels des collectivités ou des organismes délégués (bureau d'études...) dans la réalisation de missions d'interventions, d'expertises, de montage de projets...
- Métiers de l'encadrement dans les organismes d'intervention délégués de l'Etat et des collectivités (SEM, EPA, EPIC, entreprises publiques...)
- Juriste d'entreprises, de banques ou assurance, d'association ou de groupements professionnels, syndicats, ordres et chambres professionnelles juridiques ou techniques
- Expertise et/ou encadrement de programmes d'assistance technique, de consultations, d'évaluation de projets ou d'estimation des biens
- Accession aux métiers du droit (professions libérales ou auxiliaires de justice : barreau, conseil juridique, notariat, expertise judiciaire...)

Dans le secteur public

- Services urbanisme
- Collectivités locales
- Etablissement public de coopération intercommunale,
- Etablissement public foncier et d'aménagement,
- Etablissement public foncier local,
- Office public HLM,
- Agence d'urbanisme,
- Société d'économie mixte,
- Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE).

Les emplois dans le secteur privé de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement.

- Responsable du service urbanisme
- Chargé de mission
- Juriste immobilier
- Responsable juridique ou chef de projet au sein d'une société de construction ou agence immobilière, un office privé d'HLM
- Collaborateur en droit de l'urbanisme dans un bureau d'études, un office notarial, un bureau de géomètres experts, un cabinet d'avocats, d'architectes.
- Après poursuite d'études (doctorat) : chercheur en urbanisme

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1903** : Défense et conseil juridique
- K1401** : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1802** : Développement local
- K1404** : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- C1503** : Management de projet immobilier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1 - Droit général de l'urbanisme, de l'environnement et des risques

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Droit et gestion des risques

UE2 - Territoires, habitat et biens immobiliers

- Aménagement territoire, politique de la ville et habitat social
- Introduction à l'estimation des biens immobiliers
- Informatique appliquée (autocad ou autre)

UE3 - Droit de la promotion immobilière

Droit de la promotion immobilière
Droit notarial et contrat de vente d'immeuble
Droit des sociétés immobilières

Semestre 2

UE1 - Copropriété et financement des constructions

Droit et gestion des ressources humaines de la copropriété
Evaluation économique d'un projet immobilier et financement de la construction

UE2 - Droit spécial de l'environnement et de l'urbanisme

Droit de l'eau
Droit pénal spécial (urbanisme)
Droit spécial de l'environnement

UE3 - Approfondissements socio-professionnels

Langue spécialisée au choix (1 sur 2) :
Anglais
Espagnol
Option au choix (1 sur 2) :
Management et communication interne
Activités sportives
Conférences socio-professionnelles et séminaire de méthodologie
Stage d'immersion en milieu professionnel

Parcours Droit de l'urbanisme et du développement durable

Semestre 3

UE1 - Socio-économie et marchés du foncier

Economie et sociologie de l'habitat
Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public

UE2 - Expertise et contentieux des constructions

Expertise judiciaire, amiable et arbitrage ; éthique et responsabilité
Contentieux foncier

UE3 - Droit des espaces littoraux, montagnards et ruraux

Contentieux de l'urbanisme et de l'environnement
Droit des espaces littoraux et montagnards
Droit rural et forestier

Semestre 4

UE1 - Droit de l'urbanisme durable

Actualité et législation spéciale de l'urbanisme
Droit international, méditerranéen et interne du développement durable

UE2 - Communication et spécialisation socio professionnelles

Option au choix (1 sur 2) :
1 langue au choix :
Anglais

Espagnol
 Activités sportives
 Conférences professionnelles et séminaires de méthodologie
 Projet Professionnalisant Partenaires - Université

UE3 - Collectivités territoriales et urbanisme

Intercommunalités et développement urbain et rural
 Gestion financière des collectivités locales
 Opérations d'urbanisme durable

Parcours Estimation des biens fonciers
 Semestre 3

UE1- Socio-économie et marchés du foncier

Economie et sociologie de l'habitat
 Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public

UE2 - Expertise et contentieux des constructions

Expertise judiciaire, amiable et arbitrage ; éthique et responsabilité
 Contentieux foncier

UE3 - Analyse financière et technique du bien immobilier

Analyse des cycles de vie du bien et mathématiques financières
 Gestion patrimoniale
 Techniques de construction et expertises techniques du bâtiment

Semestre 4

UE1 - Droit de l'urbanisme durable

Actualité et législation spéciale de l'urbanisme
 Droit international, méditerranéen et interne du développement durable

UE2 - Communication et spécialisation socio professionnelles

Option au choix (1 sur 2) :
 1 langue au choix :
 Anglais
 Espagnol
 Activités sportives
 Conférences professionnelles et séminaires de méthodologie
 Projet Professionnalisant Partenaires - Université

UE3 - Techniques et méthodologie de l'expertise foncière

Analyse financière des opérations d'urbanisme durable
 Méthodologie de l'acte d'expertise
 Aspects techniques et évaluation environnementale de l'expertise
 Baux commerciaux et immobilier d'entreprise

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui
En contrat d'apprentissage	X	Oui
Après un parcours de formation continue	X	Oui
En contrat de professionnalisation	X	Oui

Par candidature individuelle	X	Oui
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement Arrêté du 19 juin 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :